Protéger les travailleurs du stress thermique

À l'Assemblée législative de l'Ontario :

ATTENDU QUE la chaleur extrême au travail blesse, rend malades et même tue des travailleurs et travailleuses et;

ATTENDU QUE le personnel de l'éducation et la population étudiante souffrent souvent d'une chaleur étouffante dans des salles de classe, le personnel de la restauration transpire dans des cuisines horriblement chaudes, et les travailleurs es agricoles migrants peinent sous un soleil de plomb, munis de peu de protection et;

ATTENDU QUE les travailleurs.es de tous les secteurs de l'Ontario ont besoin d'une législation qui instaure des limites de chaleur en milieu de travail ainsi que de véritables réponses politiques à la crise climatique de la part des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral, et;

ATTENDU QUE le stress dû à la chaleur ne fera que s'intensifier au fur et à mesure que notre planète se réchauffe, créant une crise en milieu de travail en pleine crise climatique.

NOUS, LES PERSONNES SOUSSIGNÉES, PRÉSENTONS LA REQUÊTE SUIVANTE À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO :

Adopter immédiatement le projet de loi 222, Loi sur le stress dû a la chaleur (2024), et de protéger les travailleurs et travailleuses contre le stress thermique et voir à ce que les employeurs établissent des politiques et des programmes afin de réduire le stress thermique au travail et de former leur personnel (y compris les surveillants) à reconnaître les symptômes et les maladies associées à l'exposition à la chaleur et à y répondre.



JAMIE WEST

Député Sudbury

Signature	Nom	Addresse	Ville	Code Postale	Courriel	Téléphone

Veuillez renvoyer les copies signées au député Jamie West, à l'unité 4B 555 Barrydowne Rd. Sudbury, ON P3A 3T4